



Science For A Better Life



Santé/Sécurité des viticulteurs & travailleurs agricoles

Rencontre Technique Vigne

Lyon St Pierre, 5-10-2016, Sonia LAURENT



- 🌱 Contexte
- 🌱 La protection individuelle
- 🌱 Agir pour une viticulture durable



- 🌱 Contexte
- 🌱 La protection individuelle
- 🌱 Agir pour une viticulture durable

Rappel du contexte sur la protection

Phytos&EPI



- 🌿 **Avis de l'AFSSET de 2007** sur l'efficacité des combinaisons de type 3 et type 4
 - 🌿 La normalisation pour la protection chimique non pertinente pour la protection phyto
- 🌿 **Travail de normalisation ISO n°27065** : « Exigences de performance pour les vêtements de protection portés par les opérateurs appliquant des pesticides liquides »
 - 🌿 Publication 2011, document refusé notamment par la France car ne s'intéressait qu'aux opérateurs et pas aux travailleurs en rentrée
- 🌿 **Succession de blocages en 2013**
 - 🌿 Approches divergentes dans les différents ministères : des clarifications ont été demandées sur la procédure d'évaluation du risque et sur les moyens pour réduire l'exposition.
 - 🌿 La France prend des positions de précaution
- 🌿 **Colloque ANSES/EFSA (28-29 oct 2014) et rapport ANSES sur les expositions professionnelles**
 - 🌿 Mise en avant de certaines limites de la situation actuelle vis-à-vis des EPI (parfois peu ou mal portés/adaptés, performances variables...).

Rappel du contexte sur la protection Phytos&EPI



Avis Ministère du travail publié le 9 juillet 2016

- 🌱 Destiné aux fabricants d'EPI pour leur demander la certification des EPI mis sur le marché (EPI vestimentaires de niveau 1)

Avis Ministère de l'agriculture publié le 13 juillet 2016

- 🌱 Destiné aux metteurs en marché de PPP , il définit et clarifie les règles de préconisations générales d'EPI pour les opérateurs

Nouveau Guide Agence Européenne (EFSA) entré en vigueur en Janvier 2016

- 🌱 Modèle d'évaluation des risques pour les utilisateurs, travailleurs, promeneurs et résidents



Depuis janvier 2016

Le modèle EFSA va s'appliquer progressivement



- Ce nouveau modèle couvre l'évaluation des risques pour:

Opérateurs

Travailleurs

Promeneurs

Résidents

- Introduction de nouveaux paramètres:

- Risque aigu pour l'opérateur

- Nouveaux facteurs de transfert pour le travailleur

- Nouveaux paramètres pour le promeneur/résident



Point à date sur les EPI

Actions de l'interprofession



1. Les règles d'évaluation ont complètement changé et sont plus drastiques
2. L'industrie est depuis 2 ans en train de générer :
 - Des données d'expositions complémentaires (résidus délogeables)
 - Des informations sur les facteurs de protection des EPI en rentrée (les données UIPP 2015 montrent un facteur >90%)
3. Travail avec l'industrie des EPI pour trouver des solutions EPI en rentrée « plausibles »+ Mise en place d'une filière de récolte / gestion des EPI usagés (ADIVALOR)



Situation actuelle

Phytos&EPI




- Coexistence sur le marché de recommandations EPI très différentes selon la date d'obtention de l'AMM :
 - « porter des EPI adéquats »,
 - « porter des combinaisons 230g déperlantes » pour les opérateurs et travailleurs en rentrée
 - et demain « porter des EPI de niveau 1 + autres EPI éventuels »
- Incohérences parfois entre évaluation des risques et protections imposées par l'A.M.M. pour le travailleur en vigne



- Contexte
- La protection individuelle
- Agir pour une viticulture durable

Classification des EPI

Cadre Réglementaire



🌿 La Directive Européenne 89/686/CE, transposée par les articles L233-5 à L233-7 du **code du travail**, fixe les **exigences essentielles de sécurité** auxquelles les équipements de protection individuelle (EPI) doivent satisfaire en vue de préserver la santé et la sécurité des utilisateurs.

2 niveaux de classement sont définis pour les EPI :

- 1- Selon la gravité du risque
- 2- Selon le niveau de protection

Classification des EPI

Deux niveaux de classement



1. Les EPI sont classés en fonction de la gravité du risque

Catégorie	Risque	Certification	Marquage	Exemples
I	Mineur	Auto-certification	CE	Lunettes de soleil, gants de jardinage, vêtements de pluie, gants de vaisselle, gants cotons...
II	Spécifique	Examen CE de type	CE	Protecteurs auditifs, protecteurs oculaires, chaussures, bottes, visières, gants, casques...
III	Majeurs	Examen CE de type et contrôle qualité en production	CE XXXX ⁽¹⁾	Harnais anti-chute, appareil de protection respiratoire, protection contre la chaleur (+ de 100°C), contre l'électricité, les agressions chimiques, gilets de sauvetage...



(1) Numéro d'identification à quatre chiffres de l'organisme ayant procédé à l'examen CE de type

➤ Obligatoirement de **cat III** pour l'usage des phytosanitaires



Classification des EPI

Deux niveaux de classement



2. les EPI sont classés en fonction de la famille d'EPI, du risque couvert ,de la situation de travail et du niveau de protection

➤ EPI PHYTOS = **Cat III** + « Type »
selon la tâche, la durée la protection,
l'intensité de l'exposition....



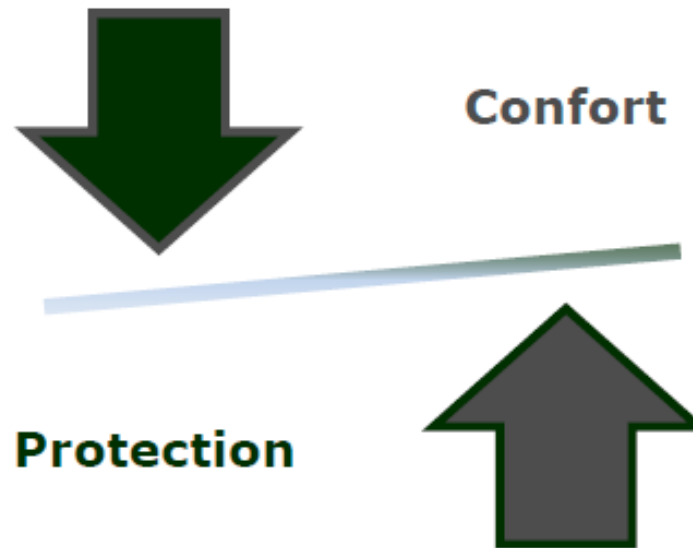
Base réglementaire

Evolutions de la législation



EPI vestimentaires destinés à la protection contre les produits phytosanitaires

Points essentiels

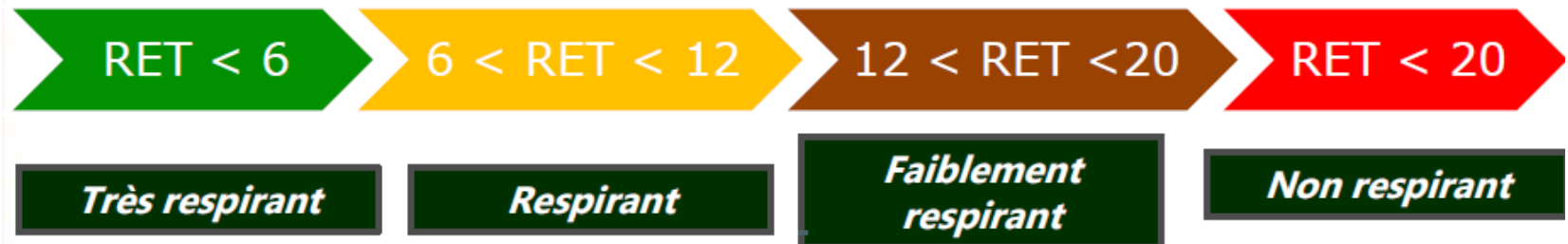


Performance en terme de confort

RET (Résistance Evaporation Transmission)



Ce coefficient détermine la résistance qu'oppose un textile à l'évacuation de l'humidité du corps. Plus cette résistance est faible, plus l'évacuation de l'humidité est optimale (selon le « modèle de peau » ISO 11092). Le coefficient RET s'exprime en $\text{Pa} \times \text{m}^2/\text{W}$



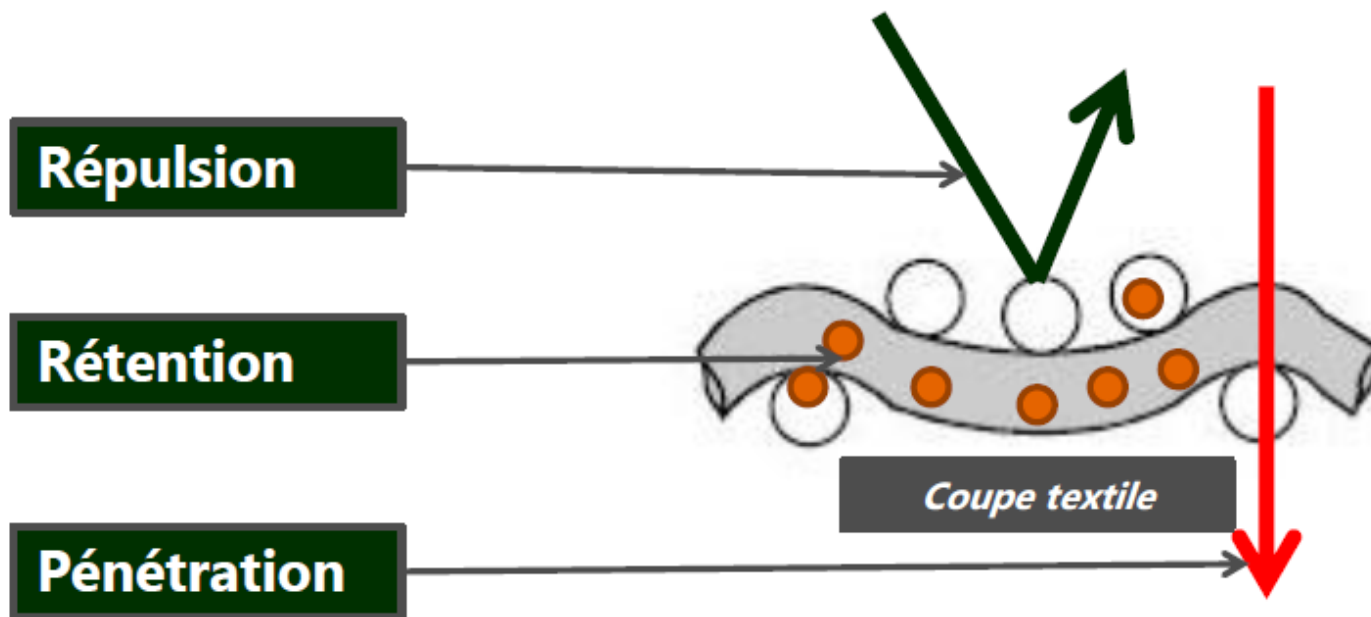
La présence d'aérations mécaniques (événements d'aération) augmente la respirabilité d'un EPI vestimentaire

Protection chimique

Les paramètres



- La protection des EPI vestimentaires contre les produits phytosanitaires est caractérisée par trois paramètres



Performance mécanique



- L'avis français et la future norme 27065:2011 définissent des exigences mécaniques précises pour les EPI vestimentaires

Essai de performance

Résistance à la traction

Résistance à la déchirure

Résistance des coutures à la traction

Résistance à la perforation

Résistance à l'abrasion

Référence Normative

ISO 13934-1

ISO 9073-4

ISO 13935-2

EN 863

EN ISO 12947-2

Performances minimales

≥ 180 N

≥ 10 N

≥ 180 N

≥ 10 N

30 000 cycles 12kPa
– reps de laine

Protection de l'opérateur

Phytos&EPI



Quelle est la voie d'exposition majeure ?

 Voie orale

1

 Voie cutanée

2

 Voie respiratoire

3



Protection de l'opérateur

Phytos&EPI



Quelle est la voie d'exposition majeure ?

 Voie orale

1

 Voie cutanée

2



 Voie respiratoire

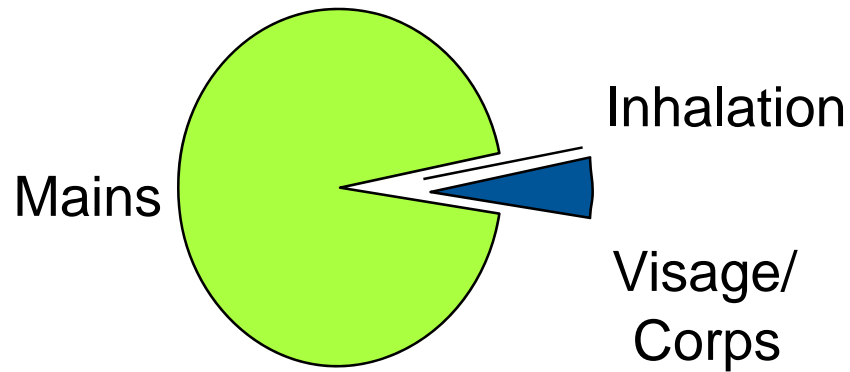
3



Votre peau : les 2 m² les plus importants de votre vie



 environ 2 m² pour un adulte moyen



EPI	Réduction type
Port de gants	> 95 %

Protection corporelle minimum

Phytos&EPI



	Mélange Chargement	Application "Tracteur avec Cabine fermée" **	Nettoyage
Vêtement de travail			
Combinaison-cotte Polyester/coton (65%/35%) (230g/m2 mini, déperlant)	X	X	X
E.P.I.			
Gants Nitrile (EN 374-3)	X	X*	X
Tablier /blouse manches longues (Cat III PB3)	X		X

* Gants neufs dans la cabine, à ne porter que dans le cadre d'une intervention sur le matériel en cours d'application.

** Dans le cadre d'une application avec un tracteur sans cabine; adapter votre protection selon le degré d'exposition (culture haute ou basse), le type de produit et la durée de la tâche à réaliser.

Exemple: Si application sur culture haute ; porter en plus de la protection corporelle minimum, une combinaison chimique avec capuche de Cat III et de Type 3 ou 4 ou 5 ou 6 (selon le produit) et un masque de protection respiratoire (A2P3)

Protection des opérateurs

Que fait BAYER ?



- Nous travaillons en amont avec des partenaires (AGROTOP, BERTHOUD, AXE-ENVIRONNEMENT...)
- Nous préparons l'arrivée d' EPI :
 - innovants
 - acceptés
 - largement diffusés
- Mais n'oublions pas que la protection collective prime sur le reste de la chaîne



- Contexte
- La protection individuelle
- Agir pour une viticulture durable

Sécurité des agriculteurs, travailleurs

Campagne 2016/17



Messages clés à relayer la prochaine campagne:

**Le vêtement de travail
dédié
à l'activité phyto**

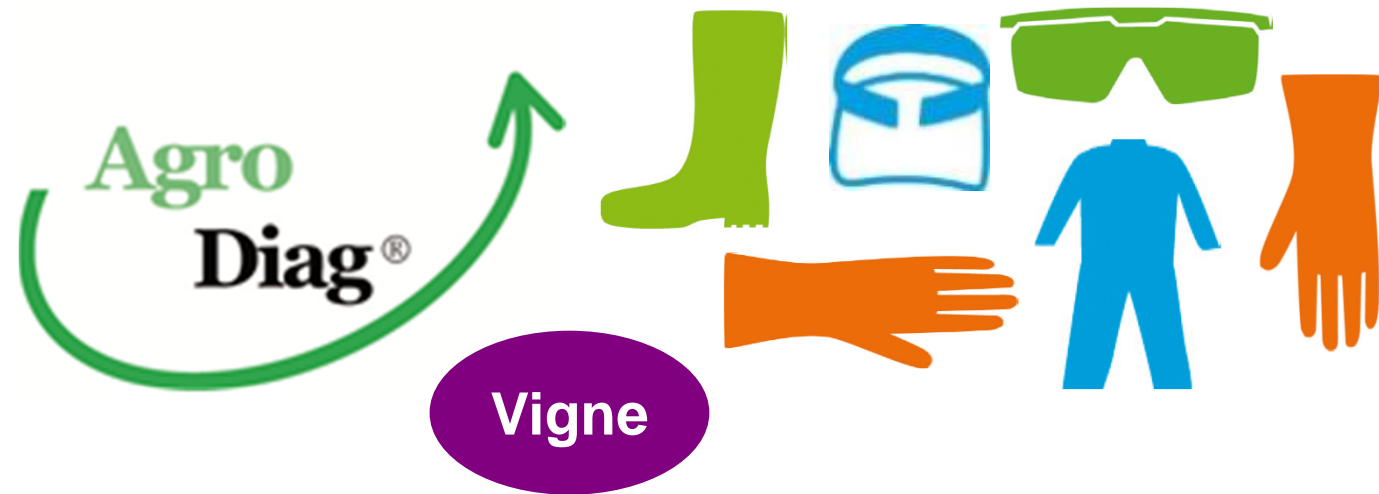
**La sanctuarisation
de la cabine**

- Banaliser le port de l'EPI vestimentaire
- Impliquer tous les acteurs



Agir pour une viticulture durable

ACTIONS Agrodiag 2016/17



Création d'un module:
Santé Utilisateurs, Travailleurs, EPI..


Agir pour une viticulture durable

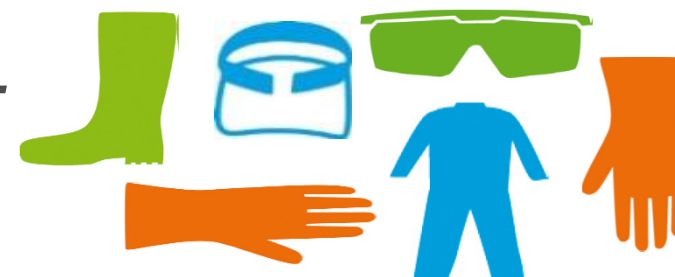
Actions 2016/17



Bayer Gestes Pro³

 *Sensibiliser les viticulteurs
à l'importance de se protéger.....*

 Kit EPI: combinaison innovante
confortable, ergonomique, esthétique
et répondant aux nouveaux standards de
protection



Vigne

Axe | environnement
spécialiste phyto-environnement



EPI Vestimentaire

Gamme AEGIS

Axe | environnement
spécialiste phyto-environnement



🌱 La gamme **AEGIS** est la première gamme d'EPI vestimentaires dédiés aux opérateurs agricoles pour la protection contre les produits phytosanitaires.

🌱 Certification OK

🌱 Cette gamme est :

→ produite par **AXE-ENVIRONNEMENT**

→ co-développée avec **BAYER**



